

PROGRAMME DE LA LISTE

« UNIS POUR L'AVENIR DE CHATEAUNEUF »

CONDUITE PAR Bernard BRUN

I) **PRESERVATION DES ENTREPRISES LOCALES ET DES COMMERCE ET ACCUEILLIR TOUTES CELLES ET CEUX QUI DESIRERONS S'INSTALLER SUR NOTRE TERRITOIRE**

- Avec l'aménagement de la place du 8 mai, un chapiteau central et la mise en place de chalets (type chalets de Noël), nous aiderons les commerces locaux qui y auront un accès libre pour y vendre leurs produits et en accueillir d'autres.
- Le marché du vendredi soir sera déplacé au dimanche matin et une consommation pourra se faire sur place sous le chapiteau avec des animations pour les plus jeunes comme pour les plus âgés.
- Durant l'été ce lieu réaménagé sera un lieu de rassemblement festif de juin à septembre avec des semaines estivales.
- Octobre sera festif également. Il sera rose mais aussi gastronomique avec un WE consacré à la fête de la bière et de la choucroute.
- Décembre verra un marché de Noël allongé dans sa durée et son emplacement modifié avec plus d'animations qui feront plaisir à toute la jeunesse de Châteauneuf et des alentours., l'illumination d'un sapin de Noël digne de ce nom, ainsi que d'une crèche grandeur nature.
- Dans le courant de l'année sera organisée une journée (voir plus) des commerçants.

A Châteauneuf l'implantation de nouvelles industries sera compliquée en revanche nous ferons du tourisme vert avec toutes les possibilités qu'offre la commune, une véritable industrie qui sera créatrice d'emplois à plus ou moins longs termes.

II) **RENDRE NOTRE COMMUNE PLUS ATTRACTIVE ET PLUS SOLIDAIRE**

- Création d'un aménagement facilitant l'accès à la baignade aux personnes à mobilité réduite avec mise à disposition de fauteuils de mise à l'eau, fauteuils qui sont conçus spécialement à cet effet.
- Création d'un parc floral et d'un jardin partagé.
- Afin que la commune soit plus attractive, l'entretien et la propreté du bourg et des villages restera une priorité. La voirie en générale ne doit pas être délaissée et fera l'objet d'un suivi régulier.
- Durant le festival de la musique seront prévues et organisées des animations de rues.
- Le projet de fleurissement du bourg et d'aménagements urbains sera débuté avant l'été.
- Dans le cadre de la rénovation de bâtiments acquis par l'ancienne municipalité, un sera consacré en un lieu d'échanges et de transmission des savoirs entre les différentes générations.
- Les animations dans le bourg seront plus régulières et régulièrement innovées.
- En lieu et place d'un ancien hôtel-restaurant, une fois détruit, une halle couverte y sera construite afin d'y déplacer certains marchés et autres animations (terrains de pétanque couverts).
- Les WC publics seront rénovés et permettront l'accès aux handicapés.
- Le Blason de Châteauneuf la forêt sera remis en valeur.
- Il existe à Châteauneuf des monuments construits en hommage à d'anciens maires ils ont été dressés en différents points de bourg. Nous leur redonnerons la brillance qu'ils méritent.
- Il y a 800 ans St Antoine de Padoue, resta durant 8 mois hébergé dans le château du seigneur de Châteauneuf. Ce passé oublié sera remis en valeur par une messe commémorative et pourra devenir, à la longue, un lieu de pèlerinage.
- Le monde associatif et sportif restera une priorité car il est, et restera l'un des atouts de la mairie dans la vie de la commune.
- En parlant de solidarité, nous pensons aussi à la sécurité de nos concitoyens, nous continuerons le sondage auprès de la population afin de connaître la position de tous sur la nécessité d'embaucher un Garde Champêtre ; également la population sera interrogée sur le bien-fondé de mettre en place des caméras de surveillance aux entrées/sorties du bourg. La réhabilitation de l'éclairage nocturne sécurisant sera étudié.

- Au niveau du collège de Châteauneuf l'installation de feux de trafic qui aux moments des heures d'entrées et sorties des collégiens, (moments où le trafic est le plus dense et pour la sécurisation des enfants), le feu passe au rouge si la vitesse des véhicules dépasse les 30km/h.
- Il en sera sûrement de même au niveau du rond-point du bas du bourg (ave. R. Regaudie). Lieu de passage conséquents où les priorités ne sont pas toujours respectées et la vitesse excessive malgré la présence d'un ralentisseur.

III) UNE COMMUNE AVEC UN TOURISME DURABLE

- Au niveau de l'ancien terrain de rugby en bout de lac, lieu où aujourd'hui a été créé le Pumptrack, un parc de loisirs et sportif sera aménagé.
- Le ballage de certains sentiers de randonnées sera revu et remis à neuf. Pour les circuits longs des GPS seront mis à disposition contre caution. Le tracé des différents sentiers seront visibles et téléchargeables sur les sites appropriés.
- Des hébergements seront prévus pour l'accueil des randonneurs.
- Dans l'ancienne perception, un musée mettant en valeur la cartonnerie et son passé, l'histoire du Tramway et sera le lieu de bien d'autres expositions. Ce musée ouvrira ses portes dès la rénovation du lieu terminé.
- Les différents aménagements complétés et mise en valeur autour du lac resteront une priorité et seront assurément très appréciés.

IV) UNE COMMUNE CONNECTEE AUX AUTRES

- Les différents projets relevant de ce domaine seront discutés en collaboration avec les autres communes dans le cadre de la communauté de communes
- Des projets d'échanges touristiques sont déjà en discussion avec la communauté de communes « Millevaches-Monédières » notamment avec la ville de Treignac.
- Nous rendrons visites à des stations de ski de moyenne montagne qui font face aux conséquences du changement climatique et voir comment les mairies pallient le manque de neige afin de garder la fréquentation touristique de leur station.
- Des conférences seront organisées sur différents sujets mettant en valeur des actualités récentes ou pas.

V) UN PATRIMOINE VIVANT ET RENOVE

- La rénovation des bâtiments publics reste une priorité notamment la salle polyvalente Bartholdi vieillissante et gouffre énergétique.
- Des contacts ont été pris avec des artistes de Street Art afin de décorer les façades et rendre vivantes les rues du bourg.
- Le cabinet médical existant devra être isolé et rénové afin d'y accueillir au minimum un médecin généraliste et fidéliser la présence des infirmiers et psychologues.
- Deux commerces sont en passe d'être repris pour un (Bar PMU) et pour l'autre un ancien restaurant qui va devenir un commerce de vente Fruits et Légumes plus viande bovine et porcine en circuits courts (Succursale du « verger de vergnas » de Vicq sur Breuil.
- Un restaurant style Brasserie suivra dans un deuxième temps.

VI) VERS UNE TRANSITION ECOLOGIQUE REFLECHIE

- Dans le projet de fleurissement du bourg, de la création d'un parc floral, de l'aménagement des abords du lac, sera mis en valeur par un parcours écologique qui favorisera la biodiversité et offrir des espaces de loisirs et de détente aux habitants et promeneurs.
- Pour tenter de pallier au mieux aux grandes périodes de sécheresse, il sera mis en place des récupérateurs d'eaux pluviales enterrés au niveau des bâtiments publics. Ces récupérateurs d'eau auront une capacité de 15000 à 25000 litres.
- Un projet de réseau de chaleur du bourg est en cours de discussion avec la société NB énergie et fera l'objet d'une présentation publique.
- Pour ceux qui ne le sont pas encore l'isolation thermique des bâtiments publics sera étudiée par ordre de priorité ainsi que la pose de panneaux solaires.
- L'eau source de vie, fera l'objet d'un recensement de toutes les sources existant sur la commune en relation avec les propriétaires. Il sera étudié la possibilité de les capter ou simplement de les nettoyer.